

Avant-propos

En 2012, l'OCDE a lancé les Examens multidimensionnels par pays. Ce nouvel instrument vise à aider les pays à réaliser une croissance économique inclusive, équitable et durable qui puisse permettre d'améliorer le bien-être des citoyens. Les Examens multidimensionnels identifient et analysent les contraintes majeures au développement et formulent des recommandations concrètes d'orientation des politiques, tout en accordant une attention particulière aux questions transversales et multidimensionnelles.

Les trois premiers Examens multidimensionnels par pays (Myanmar, Philippines et Uruguay), projets pilotes, ont permis de tester la méthodologie, de l'améliorer et de la renforcer. La Côte d'Ivoire constitue ainsi le premier pays à s'engager dans la nouvelle vague d'examens. La phase I de l'Examen multidimensionnel de la Côte d'Ivoire a débuté en septembre 2014. Elle a conduit à ce rapport, Volume I : Évaluation initiale, fruit d'une collaboration étroite entre le Centre de développement de l'OCDE et la Côte d'Ivoire. Le rapport a fait l'objet de multiples échanges avec le gouvernement de janvier à mars 2015 et de discussions avec de nombreux représentants du gouvernement lors d'une cérémonie en mars 2015 à Abidjan en présence du Premier ministre de Côte d'Ivoire.

Une équipe multidisciplinaire de l'OCDE, composée d'experts de l'unité des Examens multidimensionnels par pays et du bureau Afrique du Centre de développement de l'OCDE, et accompagnée d'experts du Secrétariat général de l'OCDE, du Département des Affaires économiques et de la Direction des Statistiques, a travaillé en partenariat étroit avec la Primature de la Côte d'Ivoire pour la rédaction de ce rapport. Les experts ont été aidés par une équipe de liaison ivoirienne qui a facilité l'organisation de la mission du 1^{er} au 7 septembre 2014 et fourni l'accès à de nombreux documents nationaux et données figurant dans ce rapport.

La phase I sera suivie d'une phase II dédiée à une analyse approfondie des sujets clés identifiés et à la formulation de recommandations concrètes d'orientation des politiques. Les deux rapports sont ainsi étroitement liés et s'inscrivent dans le contexte de la réalisation de l'objectif d'émergence de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020.

Remerciements

L'*Examen multidimensionnel de la Côte d'Ivoire* est le fruit d'un effort collaboratif du Centre de développement, de la Direction des Statistiques et du Département des Affaires économiques de l'OCDE, soutenu par la Primature de la Côte d'Ivoire.

L'équipe de l'OCDE était dirigée par Jan Rieländer, Chef de l'Unité des Examens multidimensionnels par pays, sous la direction de Mario Pezzini, Directeur du Centre de développement de l'OCDE, Martine Durand, Statisticienne en chef et Directrice de la Direction des Statistiques, Alvaro Santos Pereira, Directeur de la branche des études nationales au sein de la Direction des Affaires économiques et Carl J. Dahlman, Directeur de la Recherche au Centre de développement. Le rapport a été élaboré par Alexa Tiemann, Richard Dutu, Bakary Traoré et Carine Viac. Céline Colin et Deirdre May Culley ont apporté des contributions importantes, et le rapport a bénéficié de l'analyse des données statistiques par Vararat Atisophon, Sinead Dwyer et Leslie Mensah. Le rapport a été coordonné par Alexa Tiemann. Il a également bénéficié du soutien essentiel de Myriam Andrieux, des traductions par Catherine Nallet-Lugaz, et il a été édité par Isabelle Delpech. L'équipe des publications du Centre de développement, notamment Delphine Grandrieux et Vanda Legrandgérard, a guidé le processus de publication.

Des contributions et commentaires précieux ont été reçus d'un grand nombre de représentants du gouvernement de Côte d'Ivoire, d'opérateurs privés, de la société civile et des experts de l'OCDE. Le rapport a notamment bénéficié des commentaires inestimables d'Henri-Bernard Solignac-Lecomte, Jocelyn Pierre, Sarah Perret, Jason Gagnon, Conal Smith, Luis Padilla et Adrien Lorenceau. L'équipe remercie également les participants aux ateliers organisés à Abidjan le 9 mars 2015 et à Yamoussoukro le 16 mars 2015 pour les discussions fructueuses et les commentaires utiles.

Le rapport a été réalisé avec le soutien constant et l'excellente coopération du ministre Théophile N'Doli Ahoua, Directeur de cabinet du Premier ministre de Côte d'Ivoire, Président du comité de pilotage de l'étude ; de Prosper Akpa et Alexandre Acka, Conseillers du Premier ministre de Côte d'Ivoire ; ainsi que du Professeur Lambert N'Galadjo Bamba, Conseiller du ministre de l'Économie et des Finances, tous membres de l'équipe de liaison ivoirienne. Nous remercions également la délégation conduite par le Ministre Ahoua et constituée de : Monsieur le ministre Thierry Tanoh, Fiacre Adopo, Docteur Sain Oguie, Docteur Ibrahim Diarra, Docteur Koffi Pokou, Professeur Alban Houré et des membres de l'équipe de liaison ivoirienne. Les contributions et les commentaires pertinents reçus au cours des deux journées de travail à Paris, les 26 et 27 janvier 2015, ont été précieux.

Les ministères et agences suivants en particulier ont soutenu l'élaboration du rapport : Primature et Cabinet du Premier ministre ; ministère d'État, ministère du Plan et du Développement ; ministère auprès du Premier ministre, en charge de l'Économie et des Finances ; ministère auprès du Premier ministre, en charge du Budget ; ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement technique ; ministère de la Construction,

du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme ; ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Salubrité urbaine (Minesudd) ; ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant ; ministère de la Justice ; ministère des Transports ; ministère du Pétrole et de l'Énergie ; ministère de l'Industrie et des Mines ; ministère de l'Agriculture ; ministère des Infrastructures économiques ; ministère de la Poste et des TIC ; ministère d'État, ministère du Plan et du Développement ; ministère de l'Emploi, des Affaires sociales et de la Formation professionnelle ; ministère de la Santé et de la Lutte contre le sida ; Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire et Guichet unique (Cepici) ; Bureau national de la Prospective ; Direction Générale de l'Économie ; Institut National de la Statistique ; Cellule d'Analyse de Politiques Économiques (Capec) ; Africcap ; Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ; ministère de l'Industrie et des Mines ; comité pour le Développement du Secteur Financier (Codesfi) ; Fédération nationale des industries et services de Côte d'Ivoire (Fnisci) ; Agence Nationale de Développement Rural (Anader) ; ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME ; Direction de la promotion des PME ; Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (Cgeci) ; Chambre de Commerce et d'Industrie ; Agence Française de Développement ; Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ; Bureau National d'Études Techniques et Développement (Bnetd) ; Fonds monétaire international (FMI) ; Banque mondiale ; Délégation de l'Union européenne ; Côte d'Ivoire Énergies ; Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) ; Association Ivoirienne pour le Bien-être familial ; Comité National PPP ; Port Autonome d'Abidjan ; et des entreprises et banques du secteur privé.



Extrait de :

Examen multidimensionnel de la Côte d'Ivoire

Volume 1. Évaluation initiale

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264248557-fr>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2016), « Avant-propos », dans *Examen multidimensionnel de la Côte d'Ivoire : Volume 1. Évaluation initiale*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264248557-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.